



Bulletin
d'informations municipales



Janvier 2013 N°9

LE MOT DU MAIRE



L'année 2012 s'est achevée morose. Maigre consolation, nous avons échappé à la fin du monde ! 2013 s'annonce aussi difficile, si ce n'est plus.

C'est pourquoi je voudrais avoir une pensée sincère pour tous ceux que la vie laisse au bord du chemin : nos concitoyens les plus âgés parfois oubliés, celles et ceux qui sont à la recherche d'un emploi, qui sont touchés par la maladie ou rejetés de la vie sociale.

Puisse cette année 2013 leur apporter un peu de réconfort, et surtout une amélioration de leur situation. Plus que jamais notre société se doit d'intégrer et non d'exclure, d'accompagner face aux égoïsmes et individualismes qui mènent à l'impasse.

A vous et à tous ceux qui vous sont chers, je souhaite que 2013 apporte bonheur, santé et prospérité.

Madame le Maire

Et le Conseil Municipal

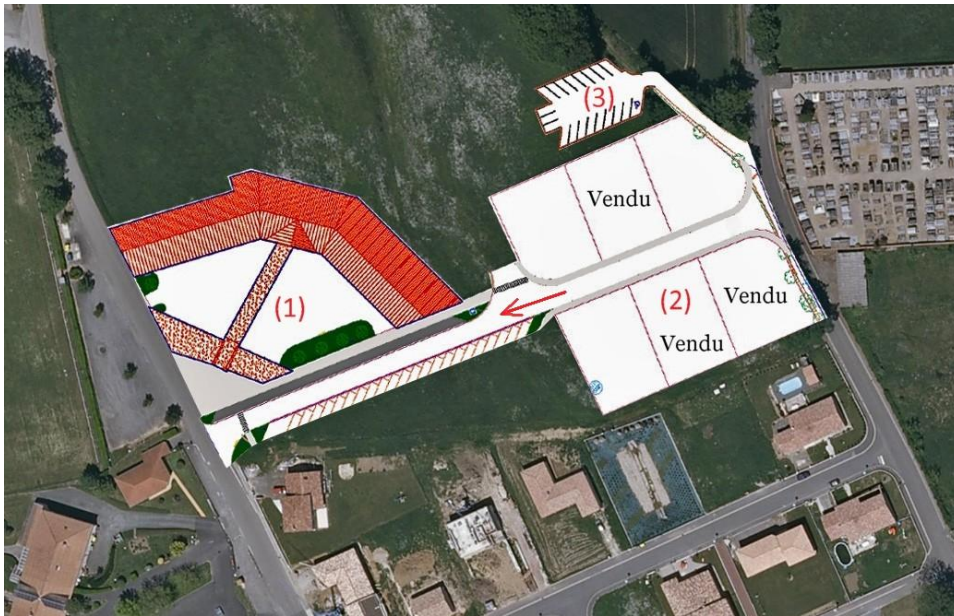
Vous souhaitent une bonne année 2013

Et vous invitent à la cérémonie des vœux

Le mercredi 30 janvier à 18h

à la salle des fêtes





La nouvelle école (1)

En cette année 2013, les enfants entreront dans un établissement parfaitement adapté à un enseignement de qualité : classes spacieuses et lumineuses, salle de motricité, dortoir pour les petits de maternelle, tableaux numériques pour chaque classe de primaire. Des locaux sont prévus pour les garderies du matin et du soir. Chaque semaine une réunion de chantier avec les élus contrôle l'avancement des travaux.

Un nouveau lotissement (2)

Le long de la rue à sens unique créée pour desservir le nouveau groupe scolaire, six parcelles constructibles d'environ 700 m² chacune sont dès maintenant proposées à la vente. Il reste 3 lots disponibles. Pour tout renseignement, adressez-vous à la Mairie.

Un nouveau parking pour le cimetière (3)

En 2013, un parking de vingt places sera aménagé avec une entrée par le chemin face au cimetière.

Formation Premiers secours pour le personnel communal

Le conseil municipal, toujours soucieux de la sécurité sur la commune, a décidé de former le personnel communal aux gestes de premiers secours, afin d'acquérir le diplôme national PSC₁ (Prévention et Secours Civiques niveau 1). L'ensemble du personnel, ATSEM, administratif et technique suivra en cours d'année, cette formation d'une durée de 8h. Elle se déroulera au centre de secours de Valence et sera assurée par les moniteurs de secourisme sapeurs-pompiers.

Durant cette formation, ils apprendront à protéger et alerter, agir face à une hémorragie, agir face à une victime consciente présentant un malaise, agir face à une victime inconsciente qui respire, agir face à une victime inconsciente qui ne respire pas....

Ils apprendront également à mettre en place un D.A.E (Défibrillateur automatisé externe). Il est primordial que le personnel communal et notamment celui encadrant les enfants de l'école soit formé, afin d'agir au plus vite en cas d'accident, car on sait très bien que ce sont les premières minutes qui comptent et qui sauvent des vies.

Le Conseil Municipal a discuté d'une éventuelle acquisition d'un Défibrillateur automatisé externe pour la commune. Cet appareil totalement automatisé, que l'on trouve un peu partout en France (centres commerciaux, magasins, complexes sportifs, mairies...), est sans danger pour les utilisateurs. Il est mis en place sur une victime en arrêt cardio-respiratoire, afin de délivrer un choc électrique et donc donner un maximum de chance de survie à la personne.





Qualité de notre cadre de vie

Les trottoirs du village sont régulièrement souillés par les déjections de chiens dont les propriétaires semblent bien peu soucieux de l'hygiène publique et de l'image du village !

Pour la sécurité des piétons, nos trottoirs ne doivent pas être encombrés de voitures en stationnement. Il y a suffisamment de places pour stationner dans le village.

Téléthon

Les bénévoles de l'association « coup de cœur des motards » du Tarn sont venus samedi 8 décembre pour récupérer les tirelires du Téléthon déposées dans les boulangeries et chez la buraliste.

La Mairie s'est associée à cette action généreuse en offrant à midi, un repas chaud aux quarante motards qui ont particulièrement apprécié l'accueil de Valence.



Cela s'est passé en juillet et en septembre ...



En juillet, pendant une semaine, le club ados de Familles Rurales, soutenu par la Commune, a nettoyé un chemin de randonnée qui est ouvert depuis cet été.

Ce chemin relie la route de Tanus à celle de Lédergues.

Ce chantier a permis à ces jeunes de financer, en partie, un séjour au bord de la mer.

En septembre, « Scènes de ménages » pièce de théâtre jouée par la Compagnie Morane a eu un énorme succès.

Le public venu nombreux a apprécié la performance des deux acteurs, Ivan MORANE et Florence CABES.

Ce spectacle offert par la Mairie aux Valencinois sera renouvelé.



Aménagements de l'église.

Des grillages anti-volatils ont été placés devant les ouvertures du clocher pour protéger l'intérieur des souillures.

Le paratonnerre a été remis en état. (Coût 11 700€ TTC)

Nous avons obtenu des subventions de la DRAC, de la Région et du Département pour procéder en 2013 à la restauration de la Piéta du 17^e siècle.

Nous avons fait une demande auprès de notre député Mr Folliot pour restaurer la plus vieille cloche de l'église de Valence qui date de 1540.



Autres informations

Il est prévu en 2013 :

- D'aménager les abords du gymnase.
- De changer l'intégralité des chenaux et de la zinguerie de l'école actuelle qui sont en très mauvais état afin que ce bâtiment ne se dégrade pas davantage.

Dans le cadre du projet de la nouvelle station d'épuration, une étude sur le réseau d'assainissement est en cours et des travaux seront réalisés.

Etat civil 2012

Naissances (11)

Justine LATREILLE, Clarha FARSSAC, Giani CAPORALI, Océane VIRAZELS, Robin CIRGUE, Ethan RAVAILLE, Jules ROUSSOULY CAPORROS, Maxime CARMES, Isya PICARD, Georges LAMOTTE, Enzo HUYGHE

Mariages (4)

Mhedi HARKAT et Milène CUESTA - Michaël BOUTET et Edwige DOMPS
Nicolas VALAT et Marie FERRO-MILON - Alessio QUERCIGH et Sophie VALENTIN.

Décès (36)

Henri PALAZY, Marthe CUSSAC née VERNHES, Juliette PEREZ née LOPEZ, Emilie BARTHES née COMBES, Joseph BALARD, Adrienne BROCHE née SENEGATS, Marie-Rose JEAN née MASSIE, Norvé PEYSSOU, Henri LEWANDOWSKI, René BILHERAN, Eliane VAREILLE née COUFFIN, Yves CLAVEQUIN, Edmond CAYLA, Laurent ROUQUETTE, René MAGNAVAL, Jacqueline BOYER, Roger FLOUTTARD, Florinda VAZ PIRES née PIRES RACHADO, Jean SABRIE, Gabrielle CAPELLE née LABIT, Régis VAYSSE, Simone BLANQUET née CAYRE, Gabrielle BRAVO née IZARD, Lydie VALAT, Pierre ALIBERT, Héloïse PERILHOU, Jacqueline CALMETTES née PAUCHET, Yvette MAUREL, Alphonsine NAUDY née LAURENS, Léontine TROUAN née GAYRAUD, Albert GAYRAUD, Emile LARINIER, Elisa ALVERNHE née FALLIERES, Georges REYNES, Rachel COUTOULY née FABRE, Miranda CAPORALI née ANDREOTTI.

Horaires de Mairie :

du Lundi au Vendredi : 8h-12h et 13h30 -17h30

le Samedi : 8h-12h (fermée le samedi en Juillet-Août).

Passeport biométrique sur rendez-vous.

7 Place du Coq

81340 Valence d'albigeois

Tél : 05 63 53 41 00

Fax : 05.63.56.40.82

Courriel : mairievalence81@wanadoo.fr

Site internet : www.valence-dalbigois.fr

